



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/943
S/1997/545
11 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Points 109 et 110 de l'ordre du jour

DROIT DES PEUPLES À L'AUTODÉTERMINATION

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

Lettre datée du 9 juillet 1997, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer pour information l'appel daté du 8 juillet 1997, lancé à la communauté internationale par le Prince Norodom Ranariddh, premier Président du Gouvernement royal du Cambodge.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante et unième session de l'Assemblée générale, au titre des points 109 et 110 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire

(Signé) SISOWATH Sirirath

ANNEXE

Appel lancé à la communauté internationale le 8 juillet 1997
par Norodom Ranariddh, premier Président du Gouvernement
royal du Cambodge

Les événements survenus samedi dernier dans mon malheureux pays m'ont profondément attristé. En tant que Cambodgien, j'ai honte des actes perpétrés par mon collègue Hun Sen, deuxième Président du Gouvernement royal. Sa soif de pouvoir absolu sur le Cambodge et le peuple cambodgien dans la détresse montre combien il est avide de contrôler et de diriger le Cambodge dans l'illégalité et l'inconstitutionnalité.

Moi, Norodom Ranariddh, élu au suffrage universel par un scrutin démocratique, organisé et supervisé par l'Organisation des Nations Unies en 1993, j'ai gagné les élections. Animé du souci de la réconciliation nationale et sous la direction éclairée du Roi Norodom Sihanouk, j'ai accepté de partager le pouvoir avec Samdech Hun Sen, qui avait perdu les élections.

Le Gouvernement royal du Cambodge a ainsi été constitué avec deux Présidents partageant des pouvoirs égaux. J'ai accepté la mise en place de ce nouveau gouvernement bicéphale, espérant l'unification progressive du peuple cambodgien et de la nation cambodgienne. Mais ce projet n'a pas abouti. Le Parti du peuple cambodgien, dirigé par Samdech Hun Sen, a continué à nous dénier, au Parti Funcinpec et à moi-même, le pouvoir égal dans les villages, les communes et les districts.

À mesure que le temps passait, l'agressivité croissante de Samdech Hun Sen s'est manifestée dans les critiques ouvertes qu'il dirigeait sans vergogne contre ma personne et contre le Parti Funcinpec. L'esprit de réconciliation nationale s'est lentement affaibli et désagrégé depuis mars 1996. Bien que dirigeant du pays, Samdech Hun Sen a continué à m'attaquer de manière totalement déplacée. Ses paroles et ses actes ne sont pas d'un dirigeant national.

1. Cela étant, j'en appelle à tous les pays du monde épris de paix et de justice, qui ont toujours soutenu le droit du Cambodge à la liberté, pour qu'ils interviennent dans mon pays. Le comportement de mon collègue et partenaire, le deuxième Président du Gouvernement royal, est honteux. Je demande que reprennent les pourparlers en vue de la réconciliation nationale proposés par le Roi Norodom Sihanouk dans la lettre qu'il nous a adressée à mon partenaire et à moi-même, ainsi qu'à M. Samdech Chea Sim, Président de l'Assemblée nationale. Je laisse la porte ouverte à des pourparlers avec lui, à tout moment et en tout lieu, excepté le Cambodge.

2. Si toutes les tentatives de négociations échouent, j'appelle les États Membres de l'Organisation des Nations Unies à ne pas reconnaître les nouveaux chefs du coup d'État au Cambodge. Jamais un coup d'État quel qu'il soit ne doit être toléré par aucun pays épris de paix.

3. J'engage la communauté internationale à imposer des sanctions économiques au Cambodge.

4. J'appelle tous les États Membres à continuer de reconnaître les ambassadeurs et les consuls généraux du Royaume du Cambodge qui sont actuellement accrédités dans le monde entier, sur ma recommandation et celle de Samdech Hun Sen lui-même, et sur l'approbation du Comité des affaires étrangères de l'Assemblée nationale du Royaume du Cambodge. Leurs lettres de créance ont toutes été signées par le Roi Norodom Sihanouk. Ils n'ont pas à être révoqués par l'auteur du coup d'État, car ils sont les représentants authentiques du Gouvernement royal du Cambodge.

5. J'appelle l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) à réexaminer l'admission du Cambodge à l'Association. Le Cambodge n'est plus un pays démocratique. Les chefs actuels du coup d'État, sous la conduite de Samdech Hun Sen, ne sont pas des dirigeants démocratiquement élus du peuple cambodgien, mais des oppresseurs de ces malheureux innocents. L'ANASE devrait continuer à inscrire le Cambodge à son ordre du jour, comme cela avait été fait avec succès à l'Organisation des Nations Unies de 1979 à 1991, ce qui avait abouti à la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, tenue sous la présidence conjointe de la France et de l'Indonésie.

6. Nul n'est habilité à me remplacer au poste de premier Président du Gouvernement royal du Cambodge. Si une autre personne est placée à ce poste, elle devra d'abord obtenir un vote de confiance de l'Assemblée nationale du Cambodge, puis être présentée au Roi lors d'une cérémonie officielle de prestation de serment dans la Salle du trône du Palais royal, en la présence de tous les membres du nouveau cabinet et des membres du Parlement. Si un nouveau cabinet est mis en place, le premier Président ne sera en réalité que le fantoche de Samdech Hun Sen. Le Roi est actuellement à Beijing en vue d'un traitement médical, et la Salle du trône du Palais royal ne peut être démontée et transportée ailleurs.

L'Assemblée nationale du Cambodge n'est plus désormais un organe crédible, composé de législateurs démocratiquement élus, mais un congrès du peuple sans pouvoir, à la botte de Samdech Hun Sen et du Parti du peuple cambodgien. Les membres du Parlement appartenant au Parti Funcinpec ont fui ou se cachent au Cambodge. Les jours de ceux qui sont à l'étranger ne sont pas en danger, mais ceux qui ont été détenus et contraints sous la menace des armes devront désormais obéir à Samdech Hun Sen et le soutenir.

7. La démocratie s'est effondrée au Cambodge. Il n'y a plus de liberté de la presse, et ceux qui osent critiquer Samdech Hun Sen seront réduits au silence par la force. Le Cambodge a maintenant un régime de junte militaire dirigé par Samdech Hun Sen, chef du coup d'État, avec ses collaborateurs. Il ne s'agit pas d'affaires intérieures du Cambodge, comme le prétend Samdech Hun Sen, qui ne peut tromper la communauté internationale en prétendant représenter le Gouvernement royal dans la légalité et la légitimité. Il n'a besoin du Gouvernement royal que pour servir ses ambitions personnelles.

8. La communauté internationale, qui a par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies consacré tellement de temps et d'efforts, pour ne rien dire des ressources humaines et financières, à rétablir l'état de droit au Cambodge et à y faire progresser peu à peu les droits de l'homme, doit continuer à intervenir dans cette situation critique, et exercer des pressions

sur les chefs du coup d'État, afin qu'ils ne soient pas reconnus et qu'aucune aide, sous quelque forme que ce soit, ne continue à parvenir librement au Cambodge.

9. Je suis profondément attristé d'avoir perdu mon ami et compagnon d'armes, feu Ho Sok, Secrétaire d'État aux affaires intérieures, que le chef du coup d'État a fait arrêter, détenir et fusiller sans lui donner la possibilité de comparaître devant un tribunal. Je présente mes très sincères condoléances à sa famille bien-aimée et à ses amis. Le souvenir de mon cher ami Ho Sok, qui a servi avec honneur et loyauté le peuple cambodgien, demeurera éternellement dans mon coeur. La peine de mort ne figure plus dans la constitution cambodgienne depuis le 23 septembre 1993, date où le Roi a promulgué la nouvelle constitution du Royaume du Cambodge. Il s'agit là d'une violation pure et simple des droits de l'homme de la part de Samdech Hun Sen.

10. Samdech Hun Sen et le Parti du peuple cambodgien redoutent les élections démocratiques de l'an prochain, dont nous avons tous deux convenu qu'elles se tiendraient en mai 1998 avec la coopération de l'Organisation des Nations Unies coordonnant des observateurs internationaux. On peut supposer que Samdech Hun Sen savait d'avance qu'il perdrait ces élections de même que le Parti du peuple cambodgien, et qu'il n'y aurait alors, après les élections générales de 1998, qu'un seul Président du Gouvernement royal du Cambodge, conformément à la nouvelle constitution.

11. Le Cambodge est de nouveau soumis à la loi des commandements de jungle et aux décrets du seul Samdech Hun Sen. Hun Sen est le Cambodge, Hun Sen est le droit, le tribunal et le juge.

12. Mon partenaire, Samdech Hun Sen, m'a accusé de trahison dans mes efforts de réconciliation visant à obtenir du Khmer rouge qu'il observe et respecte la constitution du Royaume du Cambodge, et à ouvrir la possibilité de le voir rejoindre l'ensemble de nos chers compatriotes cambodgiens en une grande famille. Samdech Hun Sen a bien vite oublié qu'il a été lui-même un dur et violent commandant Khmer rouge, et qu'il a commis de graves crimes contre l'humanité sous le régime de Pol Pot entre 1975 et 1979. Si Pol Pot est amené à répondre de ses crimes devant la Cour internationale de Justice, il ne manquera pas de citer Hun Sen comme son collaborateur commandant le Khmer rouge. J'ai accepté de l'accueillir comme partenaire et collègue et de lui laisser porter le titre de deuxième Président du Gouvernement royal du Cambodge lorsqu'il a perdu les élections générales de 1993. Il a beau être Khmer rouge, lui aussi, je n'ai jamais eu peur de lui tandis que je travaillais avec lui. Je n'ai toujours pas peur de lui, alors que lui redoute les forces démocratiques du peuple cambodgien.

13. Samdech Hun Sen a négocié directement, sans m'en parler, avec le chef Khmer rouge tristement célèbre Ieng Sary, beau-frère de Pol Pot et ex-Ministre des affaires étrangères du Khmer rouge. Ce n'est qu'ensuite qu'il m'en a informé, lorsqu'il a voulu solliciter pour Ieng Sary une amnistie du Roi.

14. Je demande à tous les investisseurs étrangers de boycotter le Cambodge et de ne pas jeter leur argent en pure perte dans la cassette personnelle de Samdech Hun Sen.

15. Le budget national du Cambodge est tributaire à plus de 60 % chaque année de l'aide des pays donateurs. Je demande au Comité international pour la reconstruction du Cambodge et à la Réunion du groupe consultatif de geler l'ensemble de leur aide au Cambodge.

16. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, de même que la Banque asiatique de développement et les innombrables institutions bancaires du monde entier devraient cesser leurs prêts aux chefs du coup d'État perpétré au Cambodge, faute de quoi l'argent prêté servira pour la répression de la population cambodgienne, innocente et terrorisée.

17. Les forces des chefs du coup d'État ont pillé les entrepôts et les boutiques des pauvres commerçants cambodgiens. Ce ne sont pas des protecteurs de la sûreté et de la sécurité de leur propre peuple, mais des voleurs et des brigands.

18. Les chefs du coup d'État, qui ont violé la Constitution cambodgienne, ne doivent pas être reconnus comme représentants légaux du Royaume du Cambodge.
